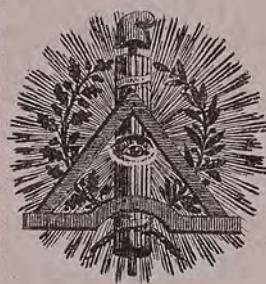


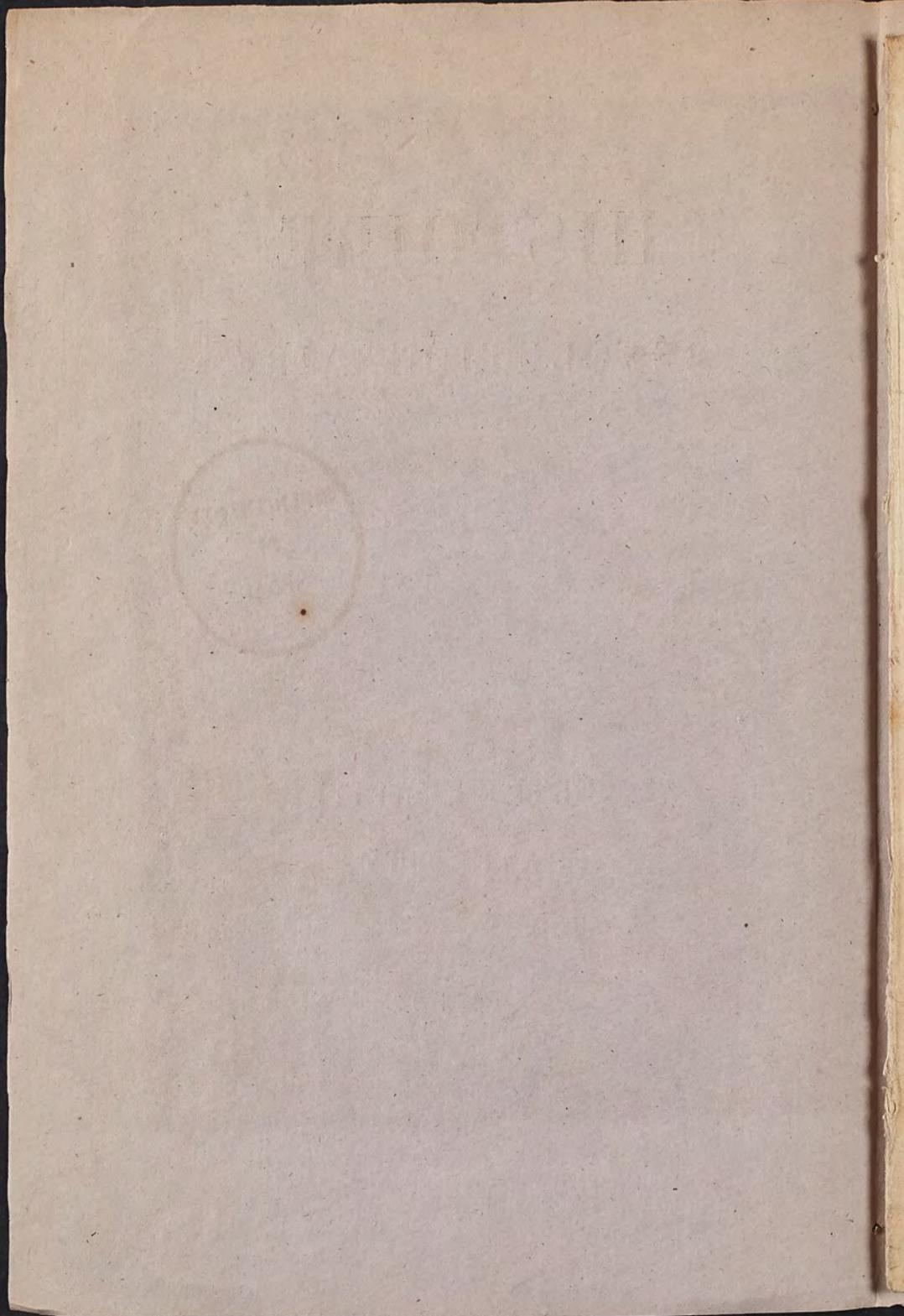
HISTOIRE RÉVOLUTIONNAIRE.



LIBERTÉ, ÉGALITÉ,
FRATERNITÉ

OU





LA BOTTE DE FOIN,

OU
LA MORT
DE M. FOULON.



NE craignez plus, Peuple de Paris, d'avoir M. Foulon pour Ministre des Finances, il n'existe plus.

Après avoir donné sa démission d'Intendant des Finances, au Département de la guerre, place à laquelle il avoit été nommé lors du renvoi de M. Necker, M. Foulon s'étoit retiré à sa maison de campagne, à cinq lieues de Paris : il n'y étoit pas aimé : le Peuple l'accusoit d'avoir accaparé, non-seulement les grains de cette année, mais encore d'a-

voir , acheté , des grands Propriétaires ,
les récoltes de l'année prochaine , &
les trois suivantes. Le pain est fort
cher dan ce canton , ainsi que dans tout
le Royaume. Les Paysans ont demandé
du pain à leur Seigneur ; on prétend
que celui - ci leur a répondu : Si vous
n'avez pas de pain , mangez de l'herbe.
Ce propos vrai ou faux , a été rapporté
aux Paysans , alors ils ont été prendre
le Seigneur Foulon , ils l'ont jetté dans
un tombereau , & l'ont amené à Paris ,
avec une botte de foin sur son dos , &
une poignée d'orties sur la poitrine , ils
l'ont conduit à l'Hôtel-de-Ville. Le peu-
ple de Paris , instruit da l'arrivée de ce-
lui qu'il regarde depuis long-tems comme
son ennemi , s'est porté en foule à la
Grève , a demandé M. Foulon ; on lui a
répondu qu'on alloit informer sur sa con-
duite , le peuple , craignant que cette inf-

truction ne traînât trop en longueur, a redoublé ses cris, pour que M. Fonlon lui fût livré. Comme on s'y refusoit, il a forcé les Gardes, s'est précipité sur l'Hôtel-de-Ville : ni les prières de M. le Marquis de la Fayette, qui menaçoit de se démettre de sa place de Général, puisque le Peuple n'avoit pas confiance en lui : ni les supplications de Electeurs, qui se sont mis à genoux, n'ont pu sauver M. Foulon de la fureur du peuple ; on l'a arraché de l'Hôtel-de-Ville, & il a été pendu aussi-tôt au reverberé, déjà célèbre par la pendaison des vaillans défenseurs de la Bastille. Après que M. Foulon a été mort, on l'a décroché, on lui a coupé la tête ; le peuple s'est emparé de son corps, il l'a traîné dans les rues de Paris, & a fini pat le mettre en pièces.

La tête du supplicié a été enfourchée, & portée au-devant de son gendre ,

l'Intendant Berthier, qu'on attend incessamment.

M Bertier a voulu se sauver³, mais il a été ratrépé par les Habitans de Compiègne : ceux ci ont averti les Parisiens de venir le prendre. MM: de la Ville ont envoyé deux cents cinquante hommes à cheval de Milice bourgeoise, pour s'assurer de sa personne. Lorsqu'il sera arrivé, les juges sont prêts pour lui faire son procès : s'il est coupable, on ne lui fera pas plus de grâce qu'à son beau-père Foulon.

